

Hervé SAULIGNAC

Député de l'Ardèche
Conseiller Départemental

Madame Valérie BENMIMOUNE
Co-Secrétaire départementale
FSU 07
25 Avenue de la Gare
07000 PRIVAS

Réf. HS/SB/2017

Privas, le 25 octobre 2017

Madame,

Par courrier électronique du 17 octobre, vous avez bien voulu m'alerter sur la condition de vie des migrants sur notre territoire et plus particulièrement sur la situation des jeunes mineurs isolés. Je vous en remercie.

La France, terre d'accueil, a toujours accueilli différentes vagues de réfugiés qui participent aujourd'hui pleinement à l'essor et à l'économie de la nation.

Cette culture de la terre d'accueil se perpétue grâce à la mobilisation de bénévoles associatifs et d'élus du territoire qui, quotidiennement, s'engagent pour porter assistance aux migrants en leur apportant un soutien moral afin qu'ils puissent retrouver la dignité nécessaire à tout être humain.

C'est pourquoi, avec les élus de la majorité de gauche au Département, nous déposerons prochainement un vœu qui consiste à demander au gouvernement que soit réétudiée la procédure DUBLIN III, parfaitement injuste qui tient plus de l'administratif que des Droits de l'Homme et que toute personne qui le désire puisse faire une demande d'asile dans le pays de son choix.

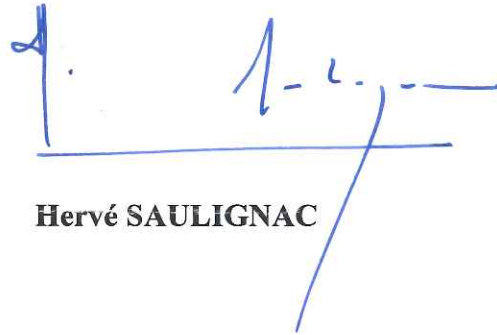
Nous demandons également au gouvernement de soutenir les associations qui oeuvrent au quotidien dans l'accompagnement de ces personnes.

Enfin, Nous attirons l'attention du gouvernement sur le cas particulier des jeunes mineurs non accompagnés, qui méritent une protection spécifique et une attention particulière au même titre que tous les enfants.

.../...

La régularisation de ces jeunes qui font preuve d'une réelle volonté de se construire un avenir sur notre territoire et adhèrent aux valeurs républicaines est une condition du succès de la politique d'accompagnement conduite par le Département lorsque j'étais Président et qui est bien évidemment suivie par l'actuel Président, Monsieur Laurent Ughetto.

Je reste naturellement à votre disposition, et vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.



Hervé SAULIGNAC